



République Démocratique du Congo



Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté

MODULE METIER ET FORMATION

Niveau 1 – Pépiniériste



FILIÈRE : AGRICULTURE GÉNÉRALE

Josué NKOTÉLO

SYNTHÈSE DU PROGRAMME DE FORMATION « PEPINIERISTE »

Nombre de modules : 20	Durée Totale: 1140 heures	
Valeur en unités : 76	Enseignement Général :450 h	Formation professionnelle : 690 h

Programme de formation Pépiniériste				
N°	Code	Module	Durée/H	Unités*
1	EG Agri 1-01	Métier et formation	30	2
2	EG Agri 1-02	Notions de Français.	60	4
3	EG Agri 1-03	Notions d'Anglais technique.	45	3
4	EG Agri 1-04	Notions d'IST/VIH/SIDA, SST et EPS	15	1
5	EG Agri 1-05	Notions d'Éducation Civique et Morale	30	2
6	EG Agri 1-06	Notions de respect et de protection de l'environnement	15	1
7	EG Agri 1-07	Notions de TICE	15	1
8	EG Agri 1-08	Notions de Mathématiques.	90	6
9	EG Agri 1-12	Notions de Sciences de vie	60	4
10	EG Agri 1-10	Notions de chimie	60	4
11	EG Agri 1-11	Notions de dessin technique	30	2
Sous-total Enseignement général :			450	30
12	FSP 01 PP 01	Appliquer les différentes opérations d'aménagement du terrain d'une pépinière	60	4
13	FSP 01 PP 02	Appliquer les différentes opérations d'installation des abris de multiplication	60	4
14	FSP 01 PP 03	Appliquer les différentes méthodes et techniques d'amélioration des propriétés physico-chimiques du sol.	75	5
15	FSP 01 PP 04	Appliquer les techniques de mise en place, de conduite et d'entretien du parc à bois, semenciers et champs de pied mère	75	5
16	FSP 01 PP 05	Maîtriser les étapes et les techniques de production des plants par semis.	45	3
17	FSP 01 PP 06	Réaliser les différentes opérations de multiplication végétative en respectant les techniques propres à chaque espèce	75	5
18	FSP 01 PP 07	Appliquer le planning de conduite et d'entretien des plantes en pépinière	75	5
19	FSP 01 PP 08	Utiliser le matériel de la pépinière et assurer sa maintenance et son entretien.	75	5
20	FSP 01 PP 09	Stage de formation en milieu professionnel	150	10
Sous-total formation professionnelle :			690	46
Total			1140	76

BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation de « **Pépinieriste** » sont définis à partir des buts généraux de l'Enseignement Technique et Professionnel (ETP) dans le secteur agricole et en tenant compte, en particulier, de la situation de travail. Ces buts sont :

Rendre la personne compétente dans l'exercice du métier

- Lui permettre de réaliser correctement, et avec des performances acceptables, au niveau du seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités inhérentes à la fonction de travail ou au métier de « **pépinieriste** ».
- Lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail, en favorisant :
 - Le développement des habiletés intellectuelles et technologiques permettant d'analyser les situations de travail,
 - Le développement des habiletés liées à l'application des règles et normes dans l'exécution des tâches,
 - Le développement des attitudes et des habitudes à communiquer efficacement avec ses supérieurs, ses collègues et ses clients,
 - Le développement des habiletés à appliquer un processus de résolution de problèmes qui favorise la prise de décisions judicieuses,
 - Le développement de l'éthique professionnelle au regard de la confidentialité de l'information sur la clientèle,
 - Une préoccupation constante de l'hygiène, la santé et de la sécurité.
 - Une préoccupation constante de l'environnement

Assurer l'intégration de la personne à la vie professionnelle

- Lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier au métier de « **pépinieriste** ».
- Lui faire connaître ses droits et responsabilités dans le cadre de l'entreprise.

Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels

- Lui permettre de développer son autonomie, et sa capacité d'apprendre : prendre en main ses responsabilités, s'informer, se documenter, consolider, enrichir et actualiser ses compétences.
- Lui permettre d'acquérir des méthodes de travail efficaces : planification et gestion de son temps.
- Lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux procédés et aux techniques utilisés.
- Lui permettre de prendre en compte les préoccupations liées à la qualité du travail accompli.

Favoriser la mobilité professionnelle de la personne

- Lui permettre d'avoir des apprentissages de bases larges, transférables et multiplicateurs.
- Lui permettre de développer des attitudes positives à l'égard des changements technologiques et des situations nouvelles.
- Lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

PRESENTATION DU METIER

1. Introduction au Métier de pépiniériste

Le pépiniériste est un professionnel spécialisé dans la culture, l'entretien et la vente de plantes, qu'il s'agisse de plantes ornementales, de plantes fruitières, d'arbres ou de légumes. Son rôle est fondamental dans le développement de l'agriculture et du jardinage, car il fournit des plantes de qualité destinées à la vente ou à la plantation dans des espaces agricoles, urbains ou paysagers. Le métier implique une connaissance approfondie des espèces végétales, des techniques de multiplication des plantes (bouturage, semis, greffage), ainsi qu'une gestion efficace de la pépinière.

2. Définition des Termes

Pépinière : Terme désignant l'endroit où sont cultivées des plantes pour leur vente ou leur utilisation ultérieure (mise en place). C'est un site d'élevage végétal.

Multiplication végétative : Méthode de reproduction des plantes qui ne passe pas par la graine, mais par des techniques comme le bouturage, le marcottage ou le greffage.

Multiplication générative : La multiplication générative désigne la reproduction des plantes par le biais de leurs graines. Ce processus est souvent utilisé pour la production de plantes annuelles, ainsi que pour la création de nouvelles variétés.

Horticulture : Branche de l'agriculture qui concerne la culture des plantes destinées à la consommation humaine (fruits, légumes) ou à l'ornementation.



Cultures ornementales : Les cultures ornementales désignent les plantes cultivées principalement pour leur valeur esthétique et décorative. Ces plantes sont utilisées dans l'aménagement paysager, les jardins, les parcs publics et privés, ainsi que pour l'ornementation intérieure. Elles incluent des fleurs, des arbres et des arbustes à caractère décoratif.



Cultures fruitières : Les cultures fruitières se réfèrent aux plantations de plantes dont les fruits sont récoltés pour la consommation. Ces cultures peuvent être de petits fruits comme les fraises, les framboises, ou des fruits plus grands tels que les manguiers, les avocats, les oranges, etc.

Module Métier et Formation du Pépiniériste

Essence forestière : Une essence forestière est une espèce d'arbre dont la culture est principalement destinée à la forêt, pour la production de bois, pour des fins écologiques, ou pour



la gestion durable des forêts. Cela inclut des arbres comme le chêne, le pin, l'eucalyptus, qui sont cultivés en pépinière avant d'être plantés en forêt pour régénérer ou entretenir les écosystèmes forestiers.

Plantule : Une plantule est une jeune plante qui a émergé de la graine, généralement durant la phase initiale de croissance. C'est une plante qui est encore dans son stade précoce de développement, avant d'être transplantée ou vendue dans des pépinières.

Arbre : Un arbre est une plante ligneuse, souvent de grande taille, qui possède un tronc principal et une ramification élevée. Il joue un rôle important dans l'écosystème, notamment pour l'absorption du CO₂, la production d'oxygène et la création d'habitats pour de nombreuses espèces. En pépinière, les jeunes arbres sont cultivés jusqu'à leur maturité avant d'être transplantés dans des espaces extérieurs ou dans des plantations forestières.

Légume : Un légume désigne une plante cultivée principalement pour ses parties comestibles, comme les racines (carottes, navets), les feuilles (laitue, épinards), les tiges (asperges, céleri), ou les fruits non sucrés (tomates, courgettes). Les légumes sont souvent cultivés dans des pépinières maraîchères et destinés à être consommés par les êtres humains.

Jardin : Un jardin est un espace aménagé destiné à la culture de plantes ornementales, de légumes, de fruits ou d'herbes. Il peut être privé, comme dans un jardin résidentiel, ou public, comme un parc urbain. Les pépiniéristes peuvent intervenir dans l'aménagement des jardins en fournissant des plantes adaptées et en apportant des conseils sur l'entretien.

***Exemples d'utilisation de ces termes dans le métier de pépiniériste ***

- **Le pépiniériste* va choisir des *cultures ornementales* adaptées à la demande locale, en prenant soin de cultiver des *plantules* jusqu'à ce qu'elles soient prêtes à être transplantées dans les jardins publics.*

- *Dans une pépinière spécialisée en *cultures fruitières*, le pépiniériste s'assurera que les jeunes *arbres* ont une bonne croissance avant d'être vendus aux producteurs ou aux particuliers.*

Module Métier et Formation du Pépiniériste

- En tant que gestionnaire d'une *essence forestière*, le pépiniériste plantera des semis d'arbres dans des *jardins* ou des forêts urbaines pour contribuer à la reforestation ou à la gestion de l'environnement.

❖ Importance d'une pépinière

Une pépinière est cruciale pour l'approvisionnement en plantes de qualité dans l'agriculture, les espaces verts, et le paysagisme. Elle permet de :

- Fournir des plants en grande quantité pour des projets agricoles ou paysagers.
- Offrir des plantes diversifiées adaptées aux besoins des consommateurs.
- Contribuer à la conservation des variétés végétales et à la promotion de la biodiversité.
- Répondre aux demandes spécifiques des agriculteurs et des jardiniers.

3. Mission du pépiniériste

Les missions du pépiniériste incluent :

- **Sélection et semence** : Choisir les espèces adaptées aux besoins du marché et aux conditions locales, et gérer leur semis.
- **Multiplication** : Assurer la reproduction des plantes par semis, bouturage, marcottage ou greffage.
- **Soins et entretien** : Entretenir les plants (arrosage, taille, fertilisation, traitement phytosanitaire).
- **Vente** : Commercialiser les plantes auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et des agriculteurs.
- **Conseil** : Donner des conseils aux clients sur le choix des plantes et les bonnes pratiques de culture.

Le pépiniériste est chargé de garantir la qualité des plants tout en respectant les normes de culture et d'hygiène.

Module Métier et Formation du Pépiniériste

4. Profil d'un pépiniériste

Un pépiniériste doit avoir :

- **Des compétences techniques** : Connaissance des espèces végétales, des méthodes de culture et de multiplication, maîtrise des techniques de gestion d'une pépinière.
- **Des qualités physiques** : Endurance, travail en extérieur, souvent en position debout, au soleil ou sous la pluie.
- **Un esprit d'organisation** : Capacité à gérer les plannings de culture et les ventes.
- **Un sens commercial** : Pour négocier avec les clients et gérer une activité commerciale.
- La capacité d'adaptation aux évolutions climatiques et aux attentes des consommateurs.
- Des connaissances des règles de sécurité au travail.

5. Lieu de Travail

Le pépiniériste travaille généralement dans des pépinières (structures agricoles spécialisées), en plein air ou sous serre. Il peut aussi intervenir sur des chantiers de plantation dans des parcs, jardins publics ou espaces paysagers.

6. Conditions de Travail

Les conditions de travail varient en fonction des saisons et des exigences du métier :

- **Travail en extérieur** : Exposition aux intempéries, aux changements de température et à l'humidité.
- **Horaires flexibles** : Les heures peuvent être irrégulières, notamment pendant les périodes de plantation ou de récolte.
- **Manipulation de produits chimiques** : Utilisation de fertilisants et pesticides, ce qui nécessite une attention particulière à la sécurité.

7. Éthique et Déontologie Professionnelle

Le pépiniériste doit respecter les règles éthiques de son métier, en veillant à :

- Utiliser des pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement.

Module Métier et Formation du Pépiniériste

- Assurer la transparence dans la vente de ses produits, en informant correctement ses clients sur les caractéristiques des plantes.
- Respecter la législation en matière de protection de l'environnement et de la santé publique.

1. Droits et responsabilités

Le pépiniériste, en tant que professionnel, a des droits (par exemple, droit à la rémunération et à la sécurité au travail) mais aussi des responsabilités, comme :

- Garantir la qualité des plants et leur conformité aux standards.
- Veiller à la sécurité des travailleurs en pépinière et à l'utilisation correcte des produits chimiques.
- Respecter les normes environnementales en matière de gestion des déchets et de traitements phytosanitaires.

9. Marché du travail

Le marché du travail pour les pépiniéristes varie en fonction de la demande pour les plantes et les productions agricoles :

- **Demande croissante** : En raison de l'urbanisation, de la préoccupation croissante pour l'environnement, et de l'engouement pour l'horticulture et l'agriculture urbaine.
- **Évolution du secteur** : Le marché évolue avec les nouvelles tendances comme les jardins verticaux, l'agriculture biologique, et les pratiques écologiques.

10. Étapes de mise en place d'une pépinière

Les étapes de mise en place d'une pépinière incluent :

1. Choix du site : Sélectionner un terrain adapté (climat, sol, accessibilité).
2. Préparation du sol : Désinfection et ameublissement.
3. Choix des espèces : Sélectionner les plantes en fonction des conditions locales et du marché.
4. Installation des infrastructures : Serres, systèmes d'irrigation, protections contre les intempéries.
5. Planification des cultures : Déterminer les cycles de culture et les périodes de plantation.

11. Le respect de l'environnement dans La pépinière

Module Métier et Formation du Pépiniériste

Il est essentiel pour un pépiniériste d'adopter des pratiques durables :

- Utilisation d'engrais organiques et de techniques de lutte biologique contre les parasites.
- Gestion efficace de l'eau : Utilisation de systèmes d'irrigation économe en eau.
- Recyclage des déchets : Utilisation des restes de culture pour compost ou biodégradables.

12. Adaptation aux conditions climatiques

Les pépiniéristes doivent adapter leurs pratiques aux conditions climatiques locales :

- Protection contre la chaleur en installant des ombrages.
- Irrigation contrôlée en fonction des périodes de sécheresse.
- Utilisation de serres ou tunnels pour protéger les plants du froid excessif.

13. Perspectives professionnelles et enjeux du métier

Les perspectives du métier de pépiniériste sont positives avec des opportunités croissantes dans l'agriculture durable, les espaces verts et le jardinage urbain. Cependant, des défis persistent, notamment en termes de gestion de l'eau, des changements climatiques et de la compétitivité des marchés.

****Conclusion****

Le métier de pépiniériste est essentiel dans l'agriculture et l'aménagement paysager. Avec l'évolution des pratiques agricoles et le développement de nouvelles techniques de culture, il est crucial de bien se former aux aspects techniques et environnementaux pour garantir la pérennité et la rentabilité de la pépinière.

****Bibliographie****

- **Winkler, K.* (2010). *Les pratiques agricoles durables en pépinière*. Editions Agricole.*
- **Guerin, A.* (2015). *Guide pratique du pépiniériste*. Editions Horticulture.*
- **Ceccon, G.* (2018). *L'agriculture durable et la gestion des pépinières*. Editions Écologiques.*
- **Monnier, P.* (2008). *Le guide du pépiniériste professionnel*. Éditions Horticulture.*
- **Davidson, T.* (2011). *Techniques modernes de multiplication des plantes*. Éditions Agricoles.*
- **Dupont, A.* (2015). *Cultures et entretien des végétaux en pépinière*. Éditions Environnement et Nature.*

Module Métier et Formation du Pépiniériste

